

Le management de l'ATL s'est réuni le vendredi 11/03/2011, au sein du siège de l'AIB, pour une communication financière. Cette communication a été animée par M. Slimene BETTAIEB, PDG de la société, qui a présenté les réalisations de l'exercice 2010 ainsi que les perspectives pour l'année 2011.

Un bref aperçu sur l'activité du secteur du leasing en 2010, montre une évolution de +42,3% du secteur en 2010, accompagnée d'une baisse du taux de sortie de 0,8 points. En ce qui concerne l'ATL, l'évolution a été de +35,4% 226MD en 2010, par rapport à la même période en 2009, avec une baisse de 0,6 points du taux de sortie.

Les revenus du leasing ont atteint 30,6MD au 31/12/2010, en progression de 18,1% par rapport à la même date en 2009. Le résultat net est passé à 8,1MD à fin décembre 2010, contre 6,5MD à la même date en 2009. L'amélioration du résultat net, s'est accompagnée par une baisse du coefficient d'exploitation d'un point à 33%.

D'un autre coté le taux de créances classées s'est nettement amélioré à 5,66% au lieu de 7,12% en 2009. Ces créances sont couvertes à hauteur de 79,9% par les provisions contre 75,8% une année auparavant.

Les prévisions pour 2011, prévoient une baisse considérable du niveau d'activité (-47%) par rapport à 2010. Le management justifie cette baisse par le ralentissement de l'investissement privé, une baisse probable des cotas d'importation du matériel roulant et une vertigineuse augmentation du retour impayés. En effet, le taux de retour à la première demande de remboursement est passé de 18% en 2009, à 40% pour cette première période de 2010.

Le résultat net prévu pour l'exercice en cours est de 6,57MD

Le PDG de la société, a annoncé que l'ATL a fait l'objet d'un redressement fiscal sur la période 2006-2009 pour un montant de 2,4MD. Le management a contesté ce montant et a affirmé que le risque est réellement de l'ordre de 1MD seulement.

En ce qui concerne l'exposition de la société envers la famille du président déchu, les engagements totalisent 12,3MD concernant 13 relations. Une seule relation est considérée litigieuse présentant un engagement de 374mD entièrement provisionné. Le reste des engagements concerne des relations courantes, principalement du matériel roulant.